Chers parents,

Les prévisions à 3 ou 4 mois concernant l'épidémie de covid étant plus optimistes, nous espérons pouvoir organiser la fête scolaire le 21 et 22 mai 2022. Cependant, nous sommes toujours tributaires des règles du gouvernement. Nous ne savons donc pas de quelle manière nous pourrons l'organiser : nombre de personnes, CST,…

En tant qu'enseignantes, nous ne pouvons pas attendre de connaître ces informations car nous devons notamment préparer les costumes. Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de vos intentions afin de pouvoir nous organiser.
Si tout se passe bien, notre fête scolaire aura lieu cette année le dimanche 22 mai.

Pouvons-nous compter sur la présence de votre enfant en sachant qu'il y aura quelques frais inévitables pour les costumes que vous garderez après la fête (max. : 15 euros pour le déguisement en dehors de frais facultatifs pour des accessoires dans certaines classes) ?
En répondant oui, vous vous engagez à prendre le costume (excepté si le spectacle est annulé).

M1A – Madame Sarah	M2B – Madame Maïté Saudoyer
M1B – Madame Alix	M3A – Mesdames Maïté et Julie
M1C – Madame Stéphanie	M3B – Madame Coralie
M2A – Madame Sophie	

Aussi, nous vous rappelons qu'il est important que votre enfant soit régulier pour les répétitions et que sa présence est indispensable le jour des répétitions générales les jeudi 19 mai et vendredi 20 mai.

D'avance, nous vous en remercions.

Les institutrices maternelles